

Cathédrales et pro-cathédrales de Corse



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

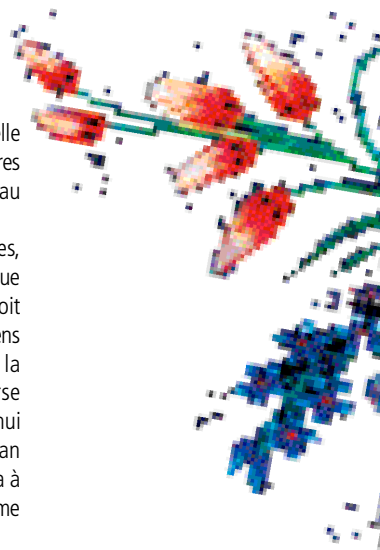
■ Témoignage majeur de l'histoire de l'art et de l'histoire spirituelle dans une région, la cathédrale représente l'un des monuments-phares dans lesquels une communauté se retrouve et se reconnaît, au travers des grandes dates qui ont ponctué son existence.

Notre île compte ainsi quatre cathédrales et cinq pro-cathédrales, chacune ayant son histoire singulière. La cathédrale d'Ajaccio, devenue unique siège de l'Evêché de Corse sous Napoléon Bonaparte, voit tous les 18 mars, le renouvellement du vœu des Magnifiques Anciens qui, en 1656, implorèrent la *Madunuccia* afin qu'elle protège la Ville du fléau de la peste. Des cinq autres évêchés de Corse supprimés durant la révolution française, il nous reste aujourd'hui des édifices qui sont parfois des chefs-d'œuvre de l'art roman comme la cathédrale Sainte-Marie à Saint-Florent et la Canonica à Lucciana, ou de l'art baroque comme la pro-cathédrale Saint-Erasme à Cervione et la pro-cathédrale Saint-Jean-Baptiste à Calvi.

Si les églises paroissiales relèvent des communes, les cathédrales appartiennent généralement à l'Etat. Cependant, de par le transfert de compétences intervenu en 2002, la Collectivité Territoriale de Corse est devenue propriétaire de la cathédrale *Santa Maria Assunta* d'Ajaccio, cas unique au plan national. C'est ainsi que sous notre égide, elle a pu bénéficier à l'instar des autres édifices classés Monuments historiques et appartenant à la CTC, d'un important programme d'étude, de restauration et de mise en valeur du bâtiment et de ses objets mobiliers, actuellement en cours de réalisation.

Je vous invite à parcourir cette édition sur les cathédrales et pro-cathédrales de Corse afin de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine religieux et partager notre enthousiasme et notre implication dans la mise en valeur de ces édifices, dont la cathédrale d'Ajaccio, joyau de la Corse qui, grâce à notre intervention, devrait retrouver sa splendeur d'antan ■

Ange Santini Président du Conseil Exécutif de Corse



Cathédrales et pro-cathédrales de Corse



- La Corse compte aujourd'hui un seul évêché avec pour siège Ajaccio. Il n'en fut pas toujours ainsi au cours de l'histoire. ■ L'organisation territoriale ecclésiastique de la Corse apparaît pour la première fois dans la correspondance de Grégoire le Grand, pape de 590 à 604.
- L'existence de trois évêchés - Ajaccio, Sagone et Aleria - y est attestée. Par ses exhortations à remédier à leurs longues vacances, le pontife confirme l'antériorité de leur institution. Celle des diocèses de Mariana et Nebbio est mise en lumière par la présence de leurs titulaires au concile de Latran en 649. ■ Ainsi, au VII^e siècle, l'organisation ecclésiastique qui perdurera jusqu'à la Révolution Française est-elle en place.
- Devenus suffragants de l'archevêché de Pise en 1092, par décision du pape Urbain II, ils font l'objet d'une réorganisation en 1133 sous le pontificat d'Innocent II. Mariana et Nebbio sont alors soustraits à la tutelle métropolitaine pisane. Ils sont placés sous l'autorité de l'archiépiscopat de Gênes, nouvellement institué, tout comme un troisième évêché créé pour la circonstance - Accia - composé des *pieve* de Rostino et d'Ampugnani, détachées des diocèses d'Aleria et Mariana. Ce dernier sera supprimé en 1563 et rattaché à celui de Mariana.
- Durant la période moderne, les cinq diocèses ne subissent aucune modification territoriale majeure. ■ Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Constituante les supprime. Un seul diocèse ayant pour siège Bastia est créé. Son titulaire, l'évêque constitutionnel Ignace-François Guasco, se rétractera en 1794. ■ En 1801, le Concordat rétablit un seul évêché avec Ajaccio pour siège et le désigne suffragant de l'archevêché d'Aix-en-Provence. Le 21 novembre 1801, le pape Pie VII consacre canoniquement ce nouveau dispositif en « annulant, supprimant et éteignant à perpétuité les évêchés de Mariana, Accia, Aleria, Sagone et Nebbio ». Cette organisation perdure encore de nos jours.
- Les cathédrales et pro-cathédrales insulaires mises en image dans cette publication témoignent de la richesse d'un patrimoine religieux accordé à l'évolution de l'histoire de l'Église de Corse.



AJACCIO - CATHEDRALE SAINTE-MARIE

D I O C E S E D ' A J A C C I O

Son territoire occupe jusqu'à la Révolution Française la partie sud et sud-est de la Corse. Son siège est établi à Ajaccio, ville dans laquelle quatre cathédrales verront le jour : ■ l'édifice primitif dédié à saint Euphrase, évêque et martyr puis l'église médiévale Saint-Jean-Baptiste, paroissiale et cathédrale à la fois, tous deux situés dans l'actuel quartier Saint-Jean ■ l'église Sainte-Croix, adossée à l'enceinte fortifiée de la ville fondée en 1492, détruite au milieu du XVI^e siècle ■ l'actuelle cathédrale placée sous le patronage de l'Assomption, de saint Euphrase et de saint François-Xavier. Elle est construite de 1588 à 1593, date de la pose de la dernière pierre par Mgr Jules Giustiniani, comme le révèle la dédicace portée sur la façade. Les travaux de second-œuvre se poursuivent jusqu'à la seconde moitié du XVII^e siècle. Du XVIII^e siècle à nos jours, cet édifice à coupole est l'objet de nombreux remaniements et embellissements. Nous pouvons y admirer, entre autres : ■ les fonts baptismaux ornés des armoiries de Mgr Giustiniani, au-dessus desquels Napoléon Bonaparte fut porté en 1771 ■ le retable du maître-autel provenant de l'église des Trépassés de Lucques, offert en 1811 par la princesse Elisa Baciocchi, grande duchesse de Toscane ■ le tableau « Triomphe de la religion » ou « Vierge au Sacré-Cœur », réalisé par Eugène Delacroix et offert à la ville par le roi Charles X, ornant l'autel fondé au début du XVII^e siècle par le noble Pierre-Paul Ornano, colonel au service de Venise, en mémoire de son jeune fils défunt ■ la chapelle latérale dédiée à la Vierge de Miséricorde, patronne de la ville depuis le vœu des Magnifiques Anciens de 1656, consacrée au milieu du XVIII^e siècle ■ l'orgue Cavallé-Coll offert par le roi Louis Philippe en 1847 et installé en 1849.

Classée Monument historique le 30 octobre 1906, la cathédrale est devenue propriété de la Collectivité Territoriale de Corse, conformément à l'article 9 de la loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse et au décret 2003-1111 du 18 novembre 2003 qui précise la liste des immeubles classés MH appartenant à l'Etat et transférés à la Collectivité Territoriale de Corse. Ce transfert de propriété est unique en France.



VUE PARTIELLE



VUE D'ENSEMBLE DU CHŒUR

AJACCIO - CATHEDRALE SAINTE-MARIE

STATUETTE D'ANGELOT



STATUE DE PROCESSION DE L'ASSOMPTION





CERVIONE - PRO-CATHEDRALE SAINT-ERASME

D I O C E S E D ' A L E R I A

- Constituant le plus vaste et le plus riche des territoires, il occupe le centre-est de la Corse. Son existence est attestée au ^{VI} siècle dans la correspondance du pape Grégoire le Grand.
- La première cathédrale, érigée à Aleria et dédiée à saint Marcel, pape et martyr, est reconstruite au cours du premier quart du ^{XII} siècle, puis à nouveau entre 1412 et 1464 par l'évêque Ambroise Arrighi d'Omessa.
- Elle est signalée en ruine en 1570, l'insalubrité de la plaine littorale et les dangers des barbaresques ayant contraint les évêques à abandonner la ville épiscopale au cours du ^{XV} siècle. ■ Ces derniers n'auront plus de résidence fixe jusqu'en 1578, date de la translation du siège à Cervione. On les retrouvera à Corte, Bastia, Poggio-di-Venaco et Omessa. ■ Restauré au ^{XVII} siècle - la messe y était encore célébrée en 1686 -, l'édifice sera ensuite totalement délaissé. Les évêques continueront à prendre possession de leur siège en ces lieux jusqu'à la suppression de l'évêché en 1790.
- En 1578, le pape Grégoire XIII autorise la translation du siège d'Aleria à Cervione. L'évêque Alexandre Sauli s'y établit et fait ériger de 1579 à 1581 une cathédrale sous le titre de saint Erasme, saint Pierre et saint Paul. Reconstituée de 1714 à 1745, en mauvais état en 1770, elle est restaurée au cours du premier quart du ^{XIX} siècle et ornée de peintures monumentales, exécutées en 1828 par le peintre corse Francesco Giavarini. De nouvelles campagnes de restauration ont lieu en 1858 avec la restructuration de la coupole effondrée en 1855 et en 1896 avec le remaniement du chœur. Elles seront suivies de travaux de réfection au cours du ^{XX} siècle.
- Cet édifice baroque à coupole elliptique a été classé Monument historique le 27 juin 1928.



VUE D'ENSEMBLE DU CHŒUR



DOMESOMME D'UN LANTERNON

CERVIONE - PRO-CATHEDRALE SAINT-ERASME

PEINTURE MONUMENTALE SAINT ERASME EN GLOIRE



VAISSEAU CENTRAL DE LA NEF

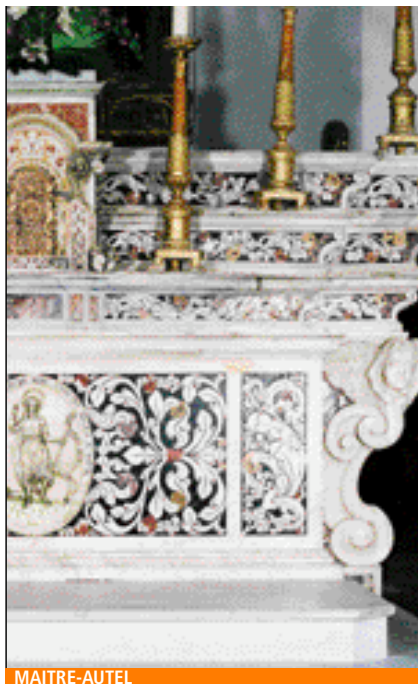




CALVI - PRO-CATHEDRALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

D I O C E S E D E S A G O N E

■ Coupé en deux par la grande dorsale montagneuse orientée Nord-Ouest/Sud-Est, son territoire s'étend au Nord jusqu'à Calvi et l'actuel canton de Calenzana. Au Sud, il recouvre le Vicolais, la Cinarca et le Cruzini. ■ Mentionné en 591 dans la correspondance du pape Grégoire le Grand, le diocèse a pour titulaire de sa cathédrale, saint Appien, évêque et martyr. Vraisemblablement reconstruite au cours du premier quart du ^{XI}^e siècle comme l'ensemble des cathédrales de l'île, cette dernière est affectée par la non résidence fréquente des évêques ainsi que par les guerres des seigneurs de Leca contre Gênes et les incursions barbaresques. ■ En 1572, en raison des dangers persistants et de l'état ruiné de l'édifice, le pape Grégoire XIII transfère provisoirement le siège de Sagone à Vico. L'église Sainte-Marie de Vico est érigée en pro-cathédrale. Il en est de même, en 1576, de l'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi. ■ En 1625, le pape Urbain VIII translate le siège à Calvi, le chapitre demeurant toutefois à Vico. ■ En 1728, Mgr Giustiniani décide de reconstruire partiellement la cathédrale Saint-Appien dans laquelle les évêques continuaient à venir prendre possession de leur siège. Il charge le maître-maçon Bernardino Pardini de cette réalisation. Les travaux sont réalisés en 1730. L'édifice est toutefois rapidement délaissé. ■ Les vestiges de l'édifice ont été inscrits au titre des Monuments historiques le 4 septembre 1989. ■ L'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi, pro-cathédrale de 1576 à 1790, a donné lieu, depuis sa construction à la fin du ^{XIII}^e siècle jusqu'à nos jours, à de nombreuses campagnes de travaux. Retenons celle conduite de la fin du ^{XVI}^e siècle à 1628 en raison des dommages causés par le siège de 1555 et l'explosion de 1557. ■ Cet édifice à coupole, de plan centré, se distingue par la richesse de son patrimoine mobilier : maître-autel en marbre du ^{XVII}^e siècle, retable exécuté par le peintre ligure Barbagelata en 1498, statues du « Christ Noir » dit « Christ des Miracles » - auquel les Calvais attribuent l'échec du siège franco-turc de 1555 - et de la « Vierge du Rosaire », toutes deux du ^{XVI}^e siècle. ■ Il a été classé Monument historique le 10 août 1920.



MAITRE-AUTEL



RETABLE DU MAITRE-AUTEL

▲
CALVI - PRO-CATHEDRALE SAINT-JEAN-BAPTISTE
VICO, SAGONE - CATHEDRALE SAINT-APPIEN
▼



VUE D'ENSEMBLE



MENHIR EN REMPLI



LUCCIANA - CATHEDRALE SAINTE-MARIE

D I O C E S E D E M A R I A N A

■ S'étendant d'Est en Ouest, il occupe la plus grande partie du nord de l'île. Des travaux historiques font remonter son existence au III^e siècle. Son siège est établi dans l'ancienne ville romaine de Mariana, actuelle commune de Lucciana. ■ La cathédrale Sainte-Marie, dite Canonica, construite dans la seconde décennie du XI^e siècle en remplacement de la basilique paléochrétienne, est consacrée en 1119 par l'archevêque de Pise, en présence de l'évêque Hildebrand. Dès le bas Moyen Age, Mariana est délaissée par les évêques en raison de l'insécurité des rivages. Ces derniers résident alors à Vescovato ou à Bastia. En 1530, la cathédrale est « *si mal entretenue qu'on peut l'appeler étable plus que temple consacré au culte divin* », écrit Mgr Giustiniani, évêque de Nebbio. Le danger des barbaresques persistant, le pape Pie V autorise par un bref, en 1571, la translation du siège de Mariana à Bastia, l'église Sainte-Marie devenant pro-cathédrale jusqu'à ce que la reconstruction de la Canonica soit possible, précise le pape. En 1840, cette dernière est toujours en très mauvais état, comme le souligne Prosper Mérimée dans son Voyage en Corse. Elle est restaurée en 1931. De nouvelles interventions auront lieu au cours du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, la Collectivité Territoriale de Corse soutenant ces opérations. ■ Cet édifice roman de plan basilical se distingue tout particulièrement par la pureté de ses volumes, la polychromie naturelle de ses parements en calcschiste et par la richesse des décors sculptés. Il a été classé Monument historique le 12 juillet 1886. ■ La pro-cathédrale Sainte-Marie de Bastia, construite dans la haute ville sous la titulature de Notre-Dame de la Consolation à partir de 1489, devenue trop petite, est remplacée par l'église actuelle édifée de 1605 à 1625 sous l'épiscopat de Mgr Geronimo del Pozzo et de son neveu Giulio del Pozzo qui la consacre le 17 juillet 1625. Cet édifice, dans lequel les gouverneurs génois de la Corse étaient investis de leur charge, connaîtra de nombreux remaniements dont ceux de la façade baroque au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle fera notamment l'objet de travaux de 1998 à 2004, avec le concours de la Collectivité Territoriale de Corse. ■ Nous pouvons admirer dans cette église à la magnificence reconnue : les stalles en noyer du XVII^e siècle, le majestueux maître-autel en marbre du XVIII^e siècle, les peintures monumentales exécutées en 1835 par les peintres toscans Sforza, Tudicci et Sari et les orgues exécutés en 1845 par l'atelier des frères Serassi de Bergame. ■ Elle a été classée Monument historique le 3 février 2000.

Notice établie à partir des travaux de Mme Moracchini-Mazel et de M. Nigaglioni



VUE PARTIELLE



DECOR SCULPTE ORNANT L'ELEVATION OUEST

▲
LUCCIANA - CATHEDRALE SAINTE-MARIE DITE CANONICA
▼
BASTIA - PRO-CATHEDRALE SAINTE-MARIE



ELEVATION ANTERIEURE



NEF ET CHŒUR



SAINT-FLORENT - CATHEDRALE SAINTE-MARIE

D I O C E S E D E N E B B I O

■ Formant l'un des plus petits et des plus pauvres évêchés de Corse, après celui d'Accia, il s'étage en arc de cercle autour du golfe de Saint-Florent et de la partie ouest du Cap Corse. Son existence est attestée en 649 par la présence de son titulaire au concile de Latran.

■ Selon les travaux de Mme Moracchini-Mazel, la cathédrale Sainte-Marie, implantée à Saint-Florent, encore visible aujourd'hui, aurait été construite au cours du premier quart du XII^e siècle, vraisemblablement à l'emplacement d'un premier lieu de culte. Sa présence est attestée en 1176 par un acte du cartulaire de la Chartreuse de Calci passé à l'intérieur de l'église.

■ Adoptant un parti de plan basilical inspiré de celui de la cathédrale de Mariana, cet élégant édifice roman se caractérise par ses parements en calcaire blanc, par ses élévations animées d'arcatures aveugles et par son ornementation intérieure : chapiteaux sculptés, peintures monumentales, décor de stuc du XVIII^e siècle...

■ En 1771, sous l'épiscopat de Mgr Mathieu Guasco, il s'enrichit de la châsse de saint Flor dont le transfert d'Italie à la cathédrale Sainte-Marie avait été autorisé par le pape Clément XIV. Cette dernière est encore aujourd'hui l'objet d'une grande vénération.

■ Cessant d'être cathédrale en 1790, suite à la suppression de l'évêché de Nebbio par l'Assemblée Constituante, elle sera réouverte au culte au lendemain du Concordat de 1801.

■ Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, son mauvais état est maintes fois signalé, notamment lors de la visite pastorale de l'évêque de Corse, Mgr Casanelli d'Istria, en 1841.

■ D'importants travaux de restauration ont lieu de 1858 à 1886 suivis de la démolition du clocher en 1888. De nouvelles campagnes auront lieu en 1992 avec la remise en état de la toiture puis de 1992 à 1997 avec la réfection du décor intérieur.

■ Cet édifice, constituant l'un des plus remarquables exemples de l'architecture romane, a été classé Monument historique par liste de 1840.



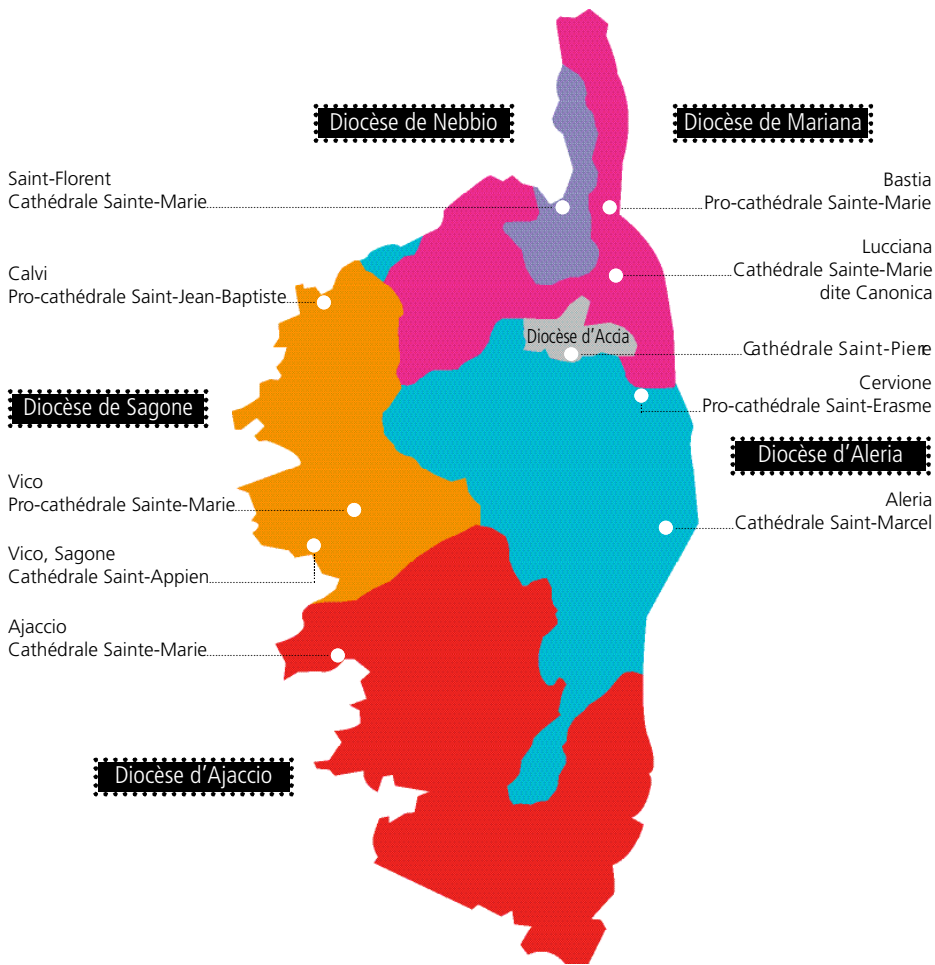
VUE D'ENSEMBLE DE TROIS-QUARTS



DALLE FUNERAIRE DE MGR CASTAGNOLA

SAINT-FLORENT - CATHEDRALE SAINTE-MARIE

CARTE DES DIOCESES AU MOYEN AGE



d'après Geneviève Moracchini-Mazel

Cathédrales et pro-cathédrales de Corse

■ CONCEPTION ET REALISATION ■

Collectivité Territoriale de Corse
Direction du Patrimoine
Service de l'inventaire et Cellule événements culturels
Direction de la Communication
Service des éditions

■ CREATION GRAPHIQUE ■

Sylvie Her Salini

■ IMPRESSION ■

Papier Cyclus Print 100% recyclé

Event'com

■ CREDITS PHOTOS ■

Pascale Neri - Tomas Heuer - Jean-André Bertozzi - Jean-Luc Sarrola

■ REMERCIEMENTS ■

Geneviève Moracchini-Mazel - Michel-Edouard Nigaglioni

Edition septembre 2008

Visuel couverture :
Ajaccio - Cathédrale Sainte-Marie - Statuette angeot
Saint-Florent - Cathédrale Sainte-Marie - Dalle funéraire
Calvi - Pro-cathédrale Saint-Jean-Baptiste - Maitre-autel
Lucciana - Cathédrale Sainte-Marie dite Canonica - Décor sculpté
Ajaccio - Cathédrale Sainte-Marie - Dôme et clocher
Calvi - Pro-cathédrale Saint-Jean-Baptiste - Retable
Vico, Sagone - Cathédrale Saint-Appien - Menhir en rempli
Bastia - Pro-cathédrale Sainte-Marie - Élévation antérieure
Cervione - Pro-cathédrale Saint-Erasme - Peinture monumentale



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
22, cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio cedex 1
Téléphone 04 95 51 64 64 - Télécopie 04 95 51 67 75
www.corse.fr

DIRECTION DU PATRIMOINE DE LA CTC
Villa Ripert - 1, cours Général Leclerc - 20000 Ajaccio
Téléphone 04 95 10 98 02 - Télécopie 04 95 10 98 00